

La BCN verse CHF 60 millions au Canton de Neuchâtel et souhaite remercier sa clientèle fidèle

La Banque Cantonale Neuchâteloise, forte de deux exercices exceptionnels, met à disposition une contribution unique et exceptionnelle de CHF 60 millions en faveur du développement du canton. Pour récompenser la fidélité de sa clientèle, elle lui proposera en 2026 une action exclusive de remerciement.

La Banque Cantonale Neuchâteloise a réalisé consécutivement en 2023 puis 2024 deux exercices particulièrement favorables. Ce succès est dû à la fidélité d'une grande partie de la population qui lui accorde sa confiance, à l'engagement de ses plus de 300 collaboratrices et collaborateurs et à un environnement général qui voit le canton de Neuchâtel en capacité de développer à nouveau des projets porteurs d'avenir.

En s'appuyant sur son ancrage régional, sa mission de soutien au développement économique et social du canton et sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), la banque entend remercier et récompenser sa fidèle clientèle par un geste particulier et procéder à un versement unique et exceptionnel en faveur du développement du Canton.

Ainsi, dès le début de l'année 2026, les clientes et clients de la banque pourront profiter de l'une des différentes options développées dans le cadre de cette action de remerciement unique, dont les détails seront dévoilés ultérieurement.

Et dès cette année, dans le prolongement des actions passées qui avaient vu la banque fournir les fonds nécessaires à la construction du bâtiment abritant l'EPFL à Neuchâtel, une contribution extraordinaire de CHF 60 millions sera mise à disposition du canton. Prélevée sur les réserves libres de la banque, elle complétera le financement de deux projets stratégiques, qui positionnent le canton dans des domaines essentiels à son développement. Il s'agit de la construction du nouveau bâtiment destiné à l'Université de Neuchâtel (projet UNIVERS) et de la rénovation et l'assainissement des bâtiments de l'immeuble situé à la rue de l'Hôtel-de-Ville 7 (projet HDV7), au Locle, qui abritera la Haute École Arc (HE-Arc) et le futur pôle Métiers du Temps / Time Arts (MTTA).

Ces deux projets sont exemplaires sur le plan de la durabilité. Ils sont destinés aux générations actuelles et futures et correspondent parfaitement à la mission de la banque, avec un impact significatif sur la conservation des savoir-faire régionaux, la formation, l'innovation et la recherche.

De son côté, le Conseil d'État salue et se réjouit de ce soutien significatif de la BCN à ses deux projets phares qui seront soumis au Grand Conseil.

Le projet HDV7 vise à regrouper les activités menées dans les Montagnes neuchâteloises par la HE-Arc Ingénierie dans le bâtiment de l'ancienne école d'ingénieurs du Locle. Cette réunion facilitera les collaborations et les synergies entre les équipes dans le domaine des microtechniques et renforcera l'attractivité des formations proposées par la HE-Arc Ingénierie. L'ouest du bâtiment sera occupé par le centre de compétences dédié aux métiers de l'horlogerie, nommé « Les Métiers du Temps - Time Arts », porté par Microcity et soutenu par la Confédération. La présence de la plateforme en appui à l'innovation du canton, au plus près des entreprises et des savoir-faire du secteur, a pour vocation de pérenniser l'excellence des métiers de l'horlogerie et de la joaillerie pour les décennies à venir en soutenant notamment les PME horlogères.

UNIVERS, c'est le nom du projet de nouveau bâtiment universitaire, prévu à l'est de la faculté des lettres. Répondant aux normes les plus élevées en termes d'efficacité énergétique, le nouvel édifice permettra d'absorber les effectifs croissants de l'Université (+37,5% depuis 2001), de regrouper plusieurs instituts aujourd'hui disséminés dans la ville et d'absorber la croissance prévue dans les prochaines décennies. Avec un auditoire modulable de 700 places, UNIVERS rendra par ailleurs possible l'accueil à Neuchâtel d'événements d'envergure tels que des congrès et des manifestations internes ou externes à l'alma mater. Une plus-value qui contribuera au rayonnement et au développement culturel, social, scientifique et économique du Canton. Ce nouveau bâtiment est l'un des plus importants projets immobiliers de l'État de Neuchâtel de ces dernières décennies.

Les contributions de la BCN à hauteur de CHF 40 millions pour UNIVERS et 20 millions pour HDV7 – en proportion de leur coût global estimé – sont un appui conséquent pour la réalisation de ces projets d'envergure et représente un engagement fort pour la formation professionnelle et académique ainsi que la valorisation des savoir-faire et de l'innovation.

Contacts

BCN
Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général
T 032 723 61 89

État de Neuchâtel
Crystel Graf
Conseillère d'État, cheffe du Département de la formation, des finances et de la digitalisation
T 032 889 69 00